

Surveillance en ligne

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Puis-je passer l'examen si je ne parle pas anglais ?

OnVUE, l'interface utilisateur du système de surveillance en ligne de Pearson VUE, n'est disponible qu'en anglais. Toute assistance au cours du processus de vérification (« Check-in ») ou pendant l'examen se fera uniquement en anglais. Cependant, une fois l'examen lancé, il sera dans la langue du pack d'examen ACAMS que vous avez acheté.

Les candidats qui ne parlent pas anglais peuvent utiliser la surveillance en ligne, mais doivent se préparer longtemps à l'avance. Il est crucial que tous les candidats qui passent un examen en choisissant l'option de surveillance en ligne se familiarisent avec le processus et ses exigences. Nous vous **recommandons vivement** de lire attentivement tous les documents et la FAQ fournis afin que votre examen en ligne se déroule pour le mieux. **Le non-respect de cette consigne peut entraîner l'impossibilité de passer votre examen au moment prévu et vos frais d'examen ne seront pas remboursés.**

Puis-je passer mon examen ACAMS avec une surveillance en ligne ?

Les examens en ligne **ne sont pas** disponibles pour les candidats situés en Chine, au Japon, à Cuba, en Iran, en Corée du Nord, au Soudan, en République arabe syrienne (Syrie) et dans la région de Sébastapol/Crimée en Ukraine.

Pour les autres pays, assurez-vous de pouvoir répondre par l'affirmative aux cinq questions ci-dessous. Passez ensuite au [test système \(« System Check »\)](#). Afin de passer un examen de certification ACAMS via la surveillance en ligne, vous devez effectuer et réussir le [test système](#) sur l'ordinateur que vous prévoyez d'utiliser pour passer l'examen.

1. Avez-vous un ordinateur portable ou de bureau ?

- La surveillance en ligne Pearson VUE **n'est pas** compatible avec les tablettes (p. ex. iPad, Surface, Kindle) ou les appareils mobiles.

2. Avez-vous une webcam et un microphone ?

- Vous pouvez utiliser une webcam intégrée à votre ordinateur ou un périphérique distinct connecté à votre ordinateur.

- Si vous utilisez un ordinateur portable doté d'une webcam intégrée et également connecté à un moniteur externe, vous devez utiliser l'écran de l'ordinateur portable et non le moniteur externe. Vous devez éteindre le moniteur externe pendant l'examen.
- Si votre ordinateur portable ne dispose pas de webcam intégrée, vous devez brancher une webcam distincte à l'ordinateur. Dans ce cas, l'ordinateur portable doit rester fermé et vous devez utiliser le moniteur externe, car l'utilisation de deux écrans n'est pas autorisée.
- Vous pouvez utiliser un microphone intégré à votre ordinateur ou un périphérique distinct connecté à votre ordinateur. Le microphone doit être activé et le son **ne doit pas** être coupé.

3. Disposez-vous d'une connexion fiable à Internet ?

- Vous devez disposer d'une connexion Internet fiable à haut débit (ADSL, câble ou LAN/WAN) : 512 kbps envoi/ téléchargement. Les connexions bas débit (par modem téléphonique) ne sont pas prises en charge. L'utilisation d'un réseau filaire est recommandée car elle offre une meilleure performance pour le passage de l'examen. Si vous choisissez d'utiliser une connexion Wi-Fi, vous pouvez rencontrer des problèmes de connexion. Il est **vivement recommandé** d'utiliser une connexion par câble Ethernet pour votre examen.

4. Disposez-vous d'un espace privé et fermé sans risque de dérangement ?

- Au cours de votre session d'examen, **personne** ne doit passer derrière vous dans le champ de vision de la webcam (p. ex. dans un bureau avec des parois vitrées donnant sur un couloir).
- Pendant votre session d'examen, **personne** n'est autorisé à se trouver dans la pièce.
- Pendant votre session d'examen, on ne doit entendre **personne**.

Si l'une de ces restrictions n'est pas respectée, **votre examen se terminera et le score sera annulé.**

5. Votre ordinateur portable, webcam ou smartphone vous permet-il de prendre des photos de votre espace de test ?

- Vous devrez envoyer des photos de votre espace d'examen à l'aide de votre ordinateur portable, de votre webcam externe ou de la caméra de votre smartphone. Vous devrez photographier le sol, le plafond, les côtés gauche et droit de l'espace d'examen.

Si vous ne répondez pas « Oui » aux cinq questions ci-dessus, il se peut que vous ne puissiez pas passer votre examen en ligne.

TEST SYSTÈME REQUIS

Vous devez effectuer le [test système](#) pour vérifier si votre ordinateur est compatible avec le logiciel d'examen en ligne. Le test système télécharge un fichier exécutable sur votre ordinateur et vous guide à travers une vérification de l'ordinateur et de l'équipement nécessaire pour passer l'examen en ligne.

Veillez vous assurer que vous effectuez le test système sur le même ordinateur et au même endroit que le jour où vous passerez votre examen.

Votre ordinateur doit répondre aux exigences suivantes pour réussir le test système :

- Système d'exploitation Windows 8 ou plus récent, ou dernière version du système d'exploitation MAC OS pour les ordinateurs Apple.
- Les dernières versions de Microsoft Edge, Safari, Chrome et Firefox ou Internet Explorer 11
- Les cookies Internet doivent être activés.
- Tous les bloqueurs de fenêtres publicitaires doivent être désactivés.

Veillez également consulter le document sur les [exigences techniques](#) pour plus d'informations.

Notez que le test système permet de s'assurer que seules les exigences de base, telles que la caméra, le microphone, etc. sont respectées. Il ne permettra pas d'identifier un pare-feu ou d'autres aspects qui pourraient empêcher le système On VUE de fonctionner le jour de votre examen.

[Lancer le test système maintenant.](#)

Si vous rencontrez un problème lors de l'exécution du test système, posez-vous les questions suivantes :

- Pouvez-vous mettre à jour votre système d'exploitation ou votre navigateur Web vers la dernière version ?
- Disposez-vous des droits d'administrateur sur votre ordinateur ? Si vous utilisez un ordinateur de travail et que vous n'êtes pas administrateur, il est possible que vous ne puissiez pas supprimer les pare-feux.

- Pouvez-vous essayer depuis un autre ordinateur, comme votre ordinateur personnel ?
- Disposez-vous d'un antivirus, d'un logiciel de sécurité ou d'un outil de capture d'écran sur votre ordinateur ?
 - Certains programmes peuvent provoquer des problèmes de performances lors de l'examen. Ces programmes doivent être temporairement désactivés avant de passer votre examen.

Si vous ne réussissez toujours pas le test système, vous n'êtes pas en mesure de passer votre examen en ligne. Vous devez reporter votre rendez-vous pour passer l'examen dans un centre de test Pearson VUE. Si votre ordinateur ne répond pas aux exigences le jour de l'examen, vous ne pourrez pas passer l'examen et vos frais d'examen ne seront pas remboursés.

Comment changer d'option de passage de l'examen ?

Veillez cliquer [ici](#) pour connaître les étapes à suivre pour changer d'option de passage de l'examen.

Les examens en ligne sont-ils accessibles à tous ?

La surveillance en ligne est accessible à tous les candidats, **à l'exception** de ceux situés en Chine, au Japon, à Cuba, en Iran, en Corée du Nord et au Soudan. Les candidats doivent être en mesure de se conformer aux exigences techniques et d'environnement de la pièce. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

*Si vous êtes en situation de handicap, tel que défini par la loi locale en vigueur, veuillez contacter notre coordinateur des aménagements à accommodations@acams.org pour obtenir des informations concernant notre processus d'aménagement ainsi que le formulaire de demande. Veuillez également consulter le manuel du candidat pour plus d'informations.

À quel moment les examens en ligne sont-ils disponibles ?

Les examens surveillés en ligne sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Comment programmer un examen en ligne ?

Le processus de programmation d'un examen en ligne est très similaire à celui d'un examen dans un centre de test. Une fois le test approuvé, connectez-vous au [site Web de l'ACAMS](#) et cliquez sur l'examen que vous avez acheté.

Vous aurez alors le choix entre passer l'examen dans un centre ou depuis votre « Domicile ou bureau ». Sélectionnez « Domicile ou bureau » et commencez le processus de programmation de l'examen en ligne.

Si votre examen est déjà programmé dans un centre de test, veuillez cliquer [ici](#) pour obtenir des instructions pour programmer un examen surveillé en ligne.

Je souhaite passer un examen ACAMS, mais je n'ai pas encore acheté de pack ou soumis de candidature. Pourrai-je passer un examen surveillé en ligne ?

Oui. Cependant, pour le moment, la surveillance en ligne **n'est pas** disponible pour les candidats situés en Chine, au Japon, à Cuba, en Iran, en Corée du Nord et au Soudan.

Puis-je passer l'examen surveillé en ligne sur mon ordinateur d'entreprise ?

Oui. Cependant, les candidats réussissent généralement mieux lorsqu'ils passent l'examen sur leur ordinateur personnel plutôt que sur leur ordinateur de travail. En effet, les ordinateurs de travail sont plus susceptibles d'avoir des pare-feux, des VPN et d'autres politiques de sécurité risquant de bloquer la diffusion vidéo du candidat. Vous trouverez le lien concernant ces exigences [ici](#).

J'ai une autorisation pour passer un examen ACAMS, mais je ne l'ai pas encore programmé. Comment puis-je programmer un examen surveillé en ligne ?

Le processus de programmation d'un examen en ligne est très similaire à celui d'un examen dans un centre de test. Une fois que vous avez reçu l'autorisation de continuer, connectez-vous au [site Web de l'ACAMS](#) et cliquez sur l'examen que vous souhaitez programmer.

Une fois sur la page Options de passage de l'examen du site Web de Pearson VUE, après avoir sélectionné « Examen surveillé en ligne », vous aurez la possibilité de choisir « Domicile ou bureau ». Après avoir fait votre choix, vous pourrez commencer le processus de programmation de l'examen en ligne.

J'ai programmé mon examen ACAMS dans un centre d'examen et je ne l'ai pas encore passé. Puis-je annuler cet examen et programmer un examen surveillé en ligne ?

Oui. Vous pouvez annuler votre examen jusqu'à 72 heures avant la date prévue de votre examen sans pénalités. Si vous souhaitez l'annuler moins de 72 heures avant la date prévue de votre examen, consultez la politique d'annulation actuelle de Pearson VUE. Veuillez cliquer [ici](#) pour obtenir des instructions afin de changer votre examen dans un centre de test en examen surveillé en ligne.

J'ai programmé mon examen ACAMS dans un centre de test, mais il a été annulé. Puis-je programmer un examen surveillé en ligne ?

Oui. Vous pouvez programmer un examen surveillé en ligne en vous connectant au [site Web de l'ACAMS](#) et en cliquant sur l'examen que vous souhaitez programmer.

Une fois sur la page Options de passage de l'examen du site Web de Pearson VUE, après avoir sélectionné « Examen surveillé en ligne », vous aurez la possibilité de choisir « Domicile ou bureau ». Après avoir fait votre choix, vous pourrez commencer le processus de programmation de l'examen en ligne.

Comment dois-je configurer mon ordinateur et l'espace de test ?

Comme vous le verrez dans cette [vidéo](#), il se peut que vous ayez à ajuster la configuration de votre ordinateur avant de pouvoir passer l'examen.

Posez-vous les questions suivantes afin de vous assurer que la configuration de votre ordinateur est optimale :

1. La taille du texte de votre écran est-elle réglée à 100 % ?

- Par défaut, certains systèmes d'exploitation agrandissent le texte à plus de 100 %.
- Vous pouvez réinitialiser la taille du texte dans la section Affichage du Panneau de configuration avant de passer votre examen.

2. Utilisez-vous un ordinateur portable avec un moniteur externe ?

- **Un seul** écran est autorisé lors de votre examen. Si vous utilisez un ordinateur portable doté d'une webcam intégrée et également connecté à un moniteur externe, vous devez

utiliser l'écran de l'ordinateur portable et non le moniteur externe. Vous devez éteindre le moniteur externe pendant l'examen.

- Si votre ordinateur portable ne dispose pas de webcam intégrée, vous devez brancher une webcam distincte à l'ordinateur. Dans ce cas, l'ordinateur portable doit rester fermé et vous devez utiliser le moniteur externe, car l'utilisation de deux écrans n'est pas autorisée.

3. Utilisez-vous plus d'un moniteur externe ?

- **Un seul** moniteur est autorisé lors de votre examen.
- Si vous utilisez 2 écrans ou davantage, vous devez vous assurer qu'un seul écran est allumé et connecté à votre ordinateur le jour de l'examen.

4. Utilisez-vous un casque ?

- Les casques sont autorisés pendant le processus d'accueil pour communiquer avec la personne qui vous accueille, mais ils doivent être retirés et mis de côté pendant l'examen.

5. L'espace de test que vous avez choisi est-il privé, sécurisé et fermé par une porte ?

- Pendant votre session d'examen, personne n'est autorisé à se trouver dans la pièce. Personne ne doit passer derrière vous dans le champ de vision de la webcam (p. ex. dans un bureau doté de parois vitrées donnant sur un couloir). On ne doit entendre personne pendant l'examen. **Si une autre personne est présente dans la pièce, votre examen prendra automatiquement fin et le score sera annulé.**

6. Avez-vous retiré les objets connectés à commande vocale (p. ex. Amazon Echo, Google Home, etc.) de votre espace d'examen ?

- Tous ces dispositifs doivent être éteints ou retirés de l'espace d'examen pendant toute la durée de l'examen.

7. Votre espace d'examen (p. ex. bureau, table) est-il dégagé ?

- Les objets suivants ne sont pas autorisés à portée de main : livres, blocs-notes, notes Post-it, notes/papiers dactylographiés ou tout autre matériel d'écriture.

- Tous les objets non nécessaires à votre session d'examen doivent être placés hors de portée.

Nous sommes conscients que des distractions peuvent survenir pendant l'examen. Voici quelques suggestions pour limiter vos distractions :

- Faites-vous remplacer par un collègue.
- Débranchez ou coupez le son de votre téléphone fixe.
- Mettez une pancarte « ne pas déranger » sur votre porte.

Si votre emplacement ne répond pas à ces exigences, veuillez reprogrammer votre rendez-vous pour passer l'examen dans un centre de test Pearson VUE. Si votre emplacement ne répond pas aux exigences le jour de l'examen, vous ne recevrez pas de remboursement.

Puis-je avoir un téléphone portable dans la pièce ?

- Votre téléphone portable doit **rester dans la pièce** où vous passez l'examen, en mode silencieux, mais hors de portée. Il doit cependant rester accessible au cas où vous auriez besoin d'assistance ou si un surveillant a besoin de vous joindre. Nous vous recommandons de mettre le téléphone en mode vibreur.

Quel est le meilleur moment pour commencer l'examen ? / Et si je commence l'examen en retard ?

Vous pouvez commencer le processus de « check-in » jusqu'à 30 minutes avant l'heure de rendez-vous d'examen prévue. **Pas plus tôt.** Vous avez jusqu'à 15 minutes après l'heure prévue de votre rendez-vous pour vous connecter à votre [site Web ACAMS](#). Cliquez sur « Accéder à Pearson VUE ». Sur le site de Pearson VUE, cliquez sur le nom de l'examen que vous allez passer. Cliquez ensuite sur « Commencer l'examen » pour lancer l'examen.

Vous n'êtes pas autorisé à commencer votre examen au-delà de **15 minutes** après l'heure de rendez-vous prévue. **Si cela se produit, vous perdrez votre inscription pour ce rendez-vous, et vous devrez vous réinscrire et repayer les frais pour votre prochain examen.** Vous pouvez contacter l'ACAMS pour discuter de vos options de reprogrammation.

Comment lancer l'examen ?

Connectez-vous à votre [site Web ACAMS](#). Cliquez sur « Accéder à Pearson VUE ». Sur le site de Pearson VUE, cliquez sur le nom de l'examen que vous allez passer. Cliquez ensuite sur « Commencer l'examen » pour lancer l'examen.

Le processus d'enregistrement le jour de l'examen inclut-il une vérification du système ?

Une brève vérification du système est effectuée pendant le processus d'enregistrement pour vérifier que le microphone fonctionne, qu'il existe une connexion Internet et que la webcam peut diffuser la vidéo. Cela diffère du [test système](#) complet que les candidats doivent exécuter **avant** de programmer l'examen.

De quel document d'identification aurai-je besoin ?

Vous devrez présenter une pièce d'identité principale lorsque vous y serez invité pendant le processus d'enregistrement. **Les candidats qui ne disposent pas d'une pièce d'identité principale en cours de validité ne seront pas admis à l'examen.**

Pièce d'identité principale : pièce d'identité non expirée émise par le gouvernement, sur laquelle figurent à la fois votre signature et une photo récente. Un permis de conduire, un passeport ou une carte d'identité valide est acceptable.

Remarque : tout document d'identification délivré par les gouvernements suivants ne peut pas être utilisé comme pièce d'identité principale, conformément aux réglementations gouvernementales des États-Unis : Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan et Syrie.

Vous devrez prendre une photo de vous-même et de votre pièce d'identité principale à l'aide de votre ordinateur portable, webcam ou smartphone. Pearson VUE s'assurera que la photo sur la pièce d'identité correspond à votre photo avant que vous ne puissiez commencer votre examen.

Important : Le nom qui apparaît sur votre pièce d'identité principale doit être identique à celui des dossiers de l'ACAMS, ou vous risquez de ne pas être admis à l'examen.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

<https://home.pearsonvue.com/Documents/Policies/1S/Pearson-VUE-ID-Policy-1S-English.aspx>

Qu'est-ce qui est autorisé sur mon bureau pendant l'examen ?

- Lunettes de vues (Pearson VUE demandera à les vérifier)

- De l'eau dans un verre transparent ou une bouteille transparente.
- Certains objets médicaux essentiels (p. ex. appareils de surveillance du glucose compatibles Bluetooth et fournitures pour diabétiques) peuvent être amenés dans l'espace d'examen avec l'accord préalable de l'ACAMS. Pour cela, vous devez soumettre votre demande à l'ACAMS en envoyant un e-mail à accommodations@acams.org.

Qu'est-il interdit d'utiliser pendant l'examen ?

Pour garantir l'intégrité de l'examen et de votre certification, les objets suivants sont interdits :

- Appareils électroniques, y compris les appareils photo, appareils d'enregistrement, PDA, calculatrices et téléavertisseurs.
- Votre téléphone portable doit rester dans la pièce où vous passez l'examen, hors de portée et en mode silencieux, mais accessible au cas où vous auriez besoin d'assistance ou si un surveillant a besoin de vous joindre.
- Portefeuilles et sacs à main.
- Montres. Le temps restant de la session d'examen sera affiché sur l'écran de votre ordinateur.
- Contenus d'apprentissage, livres, notes, papier brouillon, etc.
- Stylos, crayons, surligneurs et autres matériels d'écriture.
- Utilisation de plusieurs moniteurs.
- Casque ou écouteurs.
- **Rappel** : Personne ne peut entrer dans la pièce pendant votre examen et vous ne devez pas laisser d'autres personnes voir votre écran d'ordinateur.

Les candidats qui ne respectent pas ces politiques s'exposent à des sanctions disciplinaires pouvant entraîner l'exclusion de l'examen, l'invalidation des résultats ou l'interdiction de passer des examens.

Et si j'ai besoin d'une calculatrice ou de papier brouillon pour l'examen ?

Des calculatrices peuvent être mises à disposition directement dans les modules d'examen. Pour les examens dispensés sur Athena — Browser Edition, la calculatrice intégrée est

disponible en trois modes : standard, scientifique et graphique. Les examens dispensés sur le pilote ITS peuvent disposer d'une calculatrice standard ou scientifique.

Si les candidats ont besoin de papier brouillon pendant un examen, une fonctionnalité de tableau blanc intégrée dans le logiciel OnVUE peut être mise à leur disposition. Pour plus d'informations sur cette fonctionnalité et pour essayer de l'utiliser, consultez la [démonstration du tableau blanc](#) accessible librement.

Combien de temps dure l'examen ?

Selon la certification que vous avez choisie, l'examen peut durer jusqu'à 3 heures et demie. Veuillez consulter le Manuel du candidat pour obtenir plus de détails sur un examen en particulier.

Une fois l'examen en ligne lancé, **aucune pause n'est autorisée**. Vous ne serez pas autorisé(e) à quitter le champ de vision de la webcam.

Puis-je faire une pause pendant l'examen ?

Non. Une fois l'examen en ligne lancé, **aucune pause n'est autorisée**. Vous ne serez pas autorisé(e) à quitter le champ de vision de la webcam.

*Si vous êtes en situation de handicap, tel que défini par la loi locale en vigueur, veuillez contacter notre coordinateur des aménagements à accommodations@acams.org pour obtenir des informations concernant notre processus d'aménagement ainsi que le formulaire de demande. Veuillez également consulter le manuel du candidat pour plus d'informations.

Que dois-je faire si je rencontre un problème technique pendant l'examen ?

En cas de problème pendant le passage de l'examen, vous pouvez utiliser le bouton bleu du téléphone dans la fenêtre d'enregistrement pour demander de l'aide.

Si vous êtes déconnecté(e) d'Internet, si vous mettez fin par inadvertance à votre examen ou si un autre incident similaire interrompt la connexion, **vous aurez jusqu'à une heure pour reprendre l'examen**, sans dépasser quatre heures par rapport à l'heure de début. Vous devez reprendre le test sur le même poste de travail et vous ne pouvez pas changer d'ordinateur. **Une page apparaîtra automatiquement indiquant « Alerte ! L'examen a été interrompu de façon inattendue**. Vous pouvez revenir à votre examen en le relançant ». Cliquez sur le bouton « Relancer » pour reprendre.

Veillez cliquer [ici](#) pour consulter le Guide de reconnexion pour obtenir une assistance et des conseils supplémentaires.

Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas autorisé(e) à revenir à l'examen, veuillez contacter le [service client de Pearson VUE](#) et un agent vous viendra en aide.

CONSEILS POUR LA SURVEILLANCE EN LIGNE

Avant le jour de l'examen

- Effectuez le [test système](#) en utilisant le même ordinateur, depuis le même endroit que le jour de l'examen. Il peut être utile d'effectuer la vérification du système avant de vous inscrire pour vous assurer que votre équipement soit compatible avec le logiciel d'examen.
- Cliquez [ici](#) pour consulter le document des **exigences techniques** afin de vous assurer que vous êtes admissible à la surveillance en ligne.
- Veuillez cliquer [ici](#) pour regarder une vidéo de Pearson Vue concernant le processus d'enregistrement.
- Effectuez toutes les mises à jour de l'ordinateur (c.-à-d. les mises à jour Windows) avant l'examen. Si ces mises à jour sont exécutées ou apparaissent pendant l'examen, le surveillant peut mettre fin à l'examen.

Le jour de l'examen

- Préparez votre espace de test : bureau dégagé, porte fermée et vérification du fonctionnement de la webcam et du microphone.
- Assurez-vous d'utiliser le même ordinateur que celui utilisé pour effectuer le [test système](#).
- Utilisez une connexion Internet par câble (comme Ethernet) au lieu du Wi-Fi pour améliorer la connectivité.
- Connectez-vous à votre examen 30 minutes avant l'heure prévue pour avoir le temps de résoudre tout problème éventuel.

- Pour vous connecter, rendez-vous sur le [site Web de l'ACAMS](#) et cliquez sur « Accéder à Pearson VUE ». Sélectionnez l'examen approprié et cliquez sur « Commencer l'examen ».
- Vous devrez présenter une pièce d'identité valable lors du processus d'enregistrement.
- Votre téléphone portable doit rester dans la pièce où vous passez l'examen, hors de portée et en mode silencieux, mais accessible au cas où vous auriez besoin d'assistance ou si un surveillant a besoin de vous joindre.
- Vous n'êtes **PAS** autorisé(e) à faire ce qui suit pendant votre examen :
 - Quitter le champ de vision de la caméra (dès la fin du processus de « check-in »)
 - Quitter la pièce (dès la fin du processus de « check-in »)
 - Aller aux toilettes.
 - Lire à voix haute ou prononcer les mots.
 - Utiliser plusieurs moniteurs.
 - Utiliser un casque, des écouteurs ou une montre.
 - Avoir un calendrier de bureau.
 - Autoriser un tiers à entrer dans la pièce.
 - Manger, boire (autre chose que de l'eau dans un verre transparent), fumer, mâcher un chewing-gum.
 - Utiliser de quoi écrire, du papier brouillon, ou bien prendre ou consulter des notes physiques.

Vous avez besoin d'aide ? Le personnel de Pearson VUE est disponible pour [vous aider par le biais de la messagerie instantanée](#). Vous pouvez également cliquer [ici](#) pour accéder à un guide de reconnexion afin d'obtenir des conseils. L'assistance pour la surveillance en ligne n'est disponible qu'en anglais.

Droit d'auteur et non-divulgence des examens

Tous les examens ACAMS sont protégés par le droit d'auteur. L'accès à tous les examens, comme détaillé ci-dessous, est strictement conditionné au respect du droit d'auteur et au maintien de la confidentialité des examens.

Les évaluations ACAMS sont confidentielles, et protégées par les lois fédérales sur le droit d'auteur et les secrets commerciaux. Les candidats qui entreprennent des évaluations s'engagent à ne pas copier, reproduire, adapter, divulguer ou transmettre les évaluations, en tout ou en partie, avant ou après avoir effectué une évaluation, par tout moyen connu aujourd'hui ou inventé ultérieurement. Ils s'engagent en outre à ne pas reconstruire le contenu de l'évaluation de mémoire, par la dictée ou par tout autre moyen, et de ne pas discuter du contenu de l'évaluation avec d'autres. Les candidats reconnaissent en outre que la divulgation ou toute autre utilisation du contenu de l'évaluation ACAMS constitue une faute professionnelle et peut les exposer à des responsabilités pénales et civiles. Celle-ci peut également entraîner l'imposition par l'ACAMS de sanctions à leur encontre, y compris, mais sans s'y limiter, l'invalidation des résultats de l'évaluation, l'exclusion des évaluations futures, la suspension ou la révocation de l'adhésion à l'ACAMS et toute autre action jugée appropriée par l'ACAMS.